

la signature du destinataire. Les scribes du Shah, devant l'insistance des employés des postes, croyant à des communications importantes, signent, et, déchirant aussitôt l'enveloppe, trouvent quoi? de fallacieux prospectus, d'alléchantes réclames, ou bien une demande de secours. Grâce à ces ruses, ce malheureux souverain ne peut plus communiquer par la poste avec qui que ce soit. Ordre a été donné de ne plus rien recevoir que timbré de Téhéran. Je ne répondrais certainement pas que certains marchands n'expédient leurs élocubrations à quelque complice résidant en Perse, à seule fin de les faire parvenir à Paris à Sa Hautesse!

A propos du Shah, un mot sur les échecs, car l'étymologie de ce dernier nom vient du persan shah, sans doute parce que celui-ci tient en échec tous ses sujets. Ce jeu, inventé dit-on pour occuper les loisirs du siège de Troie, est depuis longtemps familier aux Orientaux. Or, à propos d'échecs, je vous dirai que, la semaine dernière, il s'est ouvert pour ce jeu, au Trocadéro, un concours international. Comme je sais qu'à Québec, Montréal et Ottawa l'on pousse pas mal le pion, vos amateurs me sauront gré de leur donner les noms et la nationalité des quatorze célébrités engagées dans ce tournoi :

Anderssen, Allemand ; Bird, Anglais ; Blackburne, Anglais ; Clerc, Français ; Gifford, Anglais ; Mackenzie, Américain ; Mason, Américain ; Rosenthal, Français ; Pritschel, Allemand ; Zukertort, Anglais ; Winawer, Russe. Quant aux deux autres, MM. Paulsen et Hendlich, incertitude en ce qui les concerne.

Deux joueurs français figurant au livre d'or de la société, MM. Arman-Rivière et d'André, ne se trouvent pas au nombre des concurrents.

Voici également la liste des prix destinés aux vainqueurs :

Tournoi.—Premier prix : un objet d'art offert par le gouvernement, de la valeur de 5,000 francs, plus 1,000 francs.—Deuxième prix : un objet d'art offert par le gouvernement, de la valeur de 1,800 francs, plus 500 francs.—Troisième prix : 1,550 francs.—Quatrième prix : 1,000 francs.

Problèmes.—Premier prix, 400 francs ; deuxième prix, 300 francs ; troisième prix, 200 francs ; quatrième prix, 100 francs.

Fins de partie.—Premier prix, 250 francs ; deuxième prix, 150 francs.

Et, puisque les échecs nous ont appelé en Orient, que j'essaie de vous intéresser aux beautés de l'exposition d'un de ces peuples, dont la fierté, plus encore que la crainte, frappa pendant longtemps les Européens d'une sorte d'ostracisme, et mit l'univers presque entier en quarantaine ; je veux parler des Japonais.

Pour la plupart des gens, Japonais, Chinois, c'est tout un. L'éloignement des deux contrées, la similitude des traits des deux types, l'originalité des costumes, ont confirmé cette façon de voir. Bien qu'appartenant à la même souche familiale, entre le Chinois et le Japonais modernes, la différence est tout aussi grande que la profondeur de l'océan qui sépare les rivages de l'Asie de l'archipel des Kouriles. Le fils du Ciel est resté ce qu'il était il y a dix siècles, confit, figé dans ses coutumes, ses mœurs et ses institutions traditionnelles. Tel il nous apparaît sur les paravents et les potiches des premières dynasties manchoues, tel on le retrouve aujourd'hui sur toutes les parties du globe où il émigre : Suez, Aden, Sumatra, San-Francisco, etc. Le Japonais, au contraire, a brisé le moule étroit de son antique formalisme, changeant soudainement ses lois, son système politique, ses mœurs, sa langue même, et, s'emparant avec une avidité qui n'a d'égale que sa faculté d'assimilation, des procédés de nos arts, des méthodes de nos sciences, adapte à son état social nos principales institutions. L'un, conservateur et envahissant, demeure immobile ; l'autre, progressif, sagement libéral, marche, marche, animé du souffle moderne et s'inocule rapidement avec nos idées, tous les fruits d'une civilisation lentement élaborée.

Le costume, la physionomie des types

de chacune de ces races que l'on voit à l'Exposition, est certainement le signe caractéristique de leur différence.

Le Chinois porte toujours sa longue robe, sa queue de cheveux tressés—que l'on a comparée à un cordon de sonnette—son parasol et ses chaussures à semelles de feutre. Le Japonais, au contraire, a les cheveux coupés en brosse, le costume européen, y compris le chapeau haute forme, et, contrairement au Chinois, parle souvent l'anglais, le français comme un gradué d'Oxford.

Cette transformation d'un peuple, transformation qui s'accroît chaque jour davantage, et s'opère sans secousse, comme une évolution naturelle, présente à coup sûr un des phénomènes les plus curieux de notre temps.

Partout, aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, de jeunes Japonais, et même des Japonaises, appartenant aux principales familles du pays, étudient dans nos collèges, nos universités, nos écoles spéciales, et, après quelques années, s'en vont porter chez eux les fruits d'une éducation artistique, commerciale et industrielle qu'ils propagent dès leur retour, sous la direction et avec l'aide de leur gouvernement. Tout cela se fait à coup de décrets, c'est merveilleux. Le Mikado a-t-il besoin d'ingénieurs, de médecins, de juristes, d'administrateurs, d'ordonnances, dans un délai d'un an ou de dix-huit mois, l'on devra trouver tant de spécialistes. Chose incroyable, ces décrets sont ponctuellement obéis, et, le terme écoulé, le souverain n'a qu'à choisir, après concours, dans les sujets qui ont passé leurs examens. Quel pays ! Quel peuple !

L'Exposition japonaise révèle d'ailleurs des qualités exceptionnelles chez ce peuple. Elle comprend la matière de six grands wagons et représente une valeur dépassant dix millions de francs. Son commissaire général, M. Maeda de Massana, après un séjour de neuf années en France, a composé des dictionnaires anglais, japonais, français-japonais, chinois-japonais, et a fondé au milieu de Yeddo une école d'agriculture suivie par de nombreux élèves. Il a récolté là du vin et fait du sucre de betterave avec les plants de son exploitation.

Le bon goût, l'harmonie, la finesse, la distinction sont les qualités prédominantes de l'Exposition japonaise. Les ornements sont disposés avec sobriété et tout y est placé dans un ordre remarquable. L'Exposition chinoise au contraire, bien que renfermant des œuvres très-originales, a voulu attirer les yeux par le luxe d'une installation exotique, et cela a l'air d'une boutique de bibelots.

La culture et la perfection des arts décèlent toujours, chez un peuple, son état de civilisation. C'est comme les fleurs de l'esprit, l'épanouissement de son génie. En quelques genres le Japon peut lutter avec l'Europe, et pour ce qui concerne la beauté et les sculptures de ses bronzes à alliage d'or ou à alliage d'argent, incrustés, niellés, émaillés, cloisonnés, diversement colorés, nul ne peut lutter avec ses ouvriers, de véritables artistes. Leurs sujets de décoration sont empruntés, la plupart, à la vie rustique, aux règnes végétal et animal. J'ai admiré une aiguière en forme de coquille, au fond de laquelle se détache, en niole d'or, le croissant de la lune. Des plantes marines, des coraux, des coquillages, d'une imitation désespérante, forment les ornements extérieurs.

On regarde avec plaisir des candélabres ornés d'un paon et supportés par une tortue ; des lustres qui imitent le festonnement du corail ; des plats décorés de paysages et des appliques noires où s'épanouissent d'admirables fleurs en argent. Tous ces bronzes sont clairs et brillants, à la différence des bronzes chinois qui imitent la teinte du vieux métal. Les tissus de soie sont d'une ténuité, d'une finesse rares, et couverts de dessins de la plus exquise fantaisie. On dirait l'aile et les couleurs vives d'un papillon.

Quant aux objets de laque, ils sont innombrables de toutes formes et de trois couleurs, noire, jaune et argent. Vous savez que la laque est une sorte de gomme

résine que l'on extrait de certains arbres. En la mélangeant à certaines matières, on lui donne diverses teintes et on l'applique alors sur du bois léger et on l'appuie quelquefois sur des étoffes ; on l'étend aussi sur des écrans, des éventails, sur l'ivoire et l'écaillé. Je ne puis vous décrire ici tous les objets tels que portemonnaie, coffres à bijoux, boîtes à gants, ustensiles de ménage, qui, recouverts du précieux vernis, ont un cachet de propreté et d'élégance inimitable. On admire en ce genre un paravent à fond noir, avec laques d'or, d'argent, de bronze, encastrant des lotus incrustés en nacre et en ivoire. Le prix de ce meuble est de quinze mille piastres. C'est cher, mais c'est un chef-d'œuvre de patience, de travail et de goût.

Cette exposition est très-courue, et l'on m'assure qu'il a été déjà vendu pour plus de trois millions de menus objets.

Mais la partie qui nous intéresse le plus, car elle justifie les quelques lignes que j'ai consacrées aux rares aptitudes de ce peuple, c'est celle qui concerne l'enseignement.

Ainsi, à l'entrée de la section japonaise, figurée dans la rue des Nations par le portique que j'ai décrit dans une de mes lettres, où se trouvent deux fontaines en terre émaillée, l'on aperçoit sur une des parois de la porte un plan ou carte générale des îles du Japon. Cette carte nous apprend que l'étendue de l'empire est de 23,740 lieues ; que les départements sont au nombre de 35 ; que la population s'élève à 34,000,000. On compte 7 divisions académiques, 6 divisions militaires, 116 collèges, 103 écoles de langues étrangères, 24,226 écoles primaires, 16 ports principaux et 36 phares. Dans la salle réservée au matériel scolaire, l'on peut examiner le plan, la coupe et l'élevation d'une mine de charbon, comprenant en outre les travaux d'exploitation et, dans les chantiers, tout le matériel et l'outillage, des tableaux colorés pour l'enseignement par les yeux, des atlas, des livres de classe et des cahiers d'élèves. D'ailleurs, tout le monde sait lire, écrire et calculer au Japon.

Il y a même, dans cette collection, une anatomie fort bien faite, ma foi !

Au Trocadéro, se trouve l'exposition rustique de ce singulier pays. C'est une maison construite en bois et en papier, un de ces pavillons assez connus là-bas, et où les habitants vont causer affaires et plaisirs en dégustant le thé. Un enclos en bambous entoure l'habitation. On remarque, dans l'avant-cour, de jolies petites poules japonaises enfermées dans des cages fort ingénieusement faites ; et, dans des pots de terre vernissés, des arbres hauts d'un pied, qui sont âgés de deux à trois siècles. En haut de l'édifice flotte, comme emblème de la pêche, ressource vitale de l'alimentation de l'empire aux époques de disette, un gigantesque poisson en baudruche qui, lorsque le vent s'engouffre à l'intérieur, se livre à toutes sortes de contorsions. Ce poisson, que nous représenteraient si souvent les plats et les écrans japonais, a nom : le Taï. C'est comme qui dirait, mais dans un ordre différent, l'ibis égyptien, un animal sacré enfin. Et penser qu'en sortant l'autre jour de cette coquette petite maison, où de charmants plateaux de bois, couverts de dessins, figurent les sièges et reposent sur des nattes de bambou tressées avec une inimitable finesse, près de cet ameublement qui paraît être celui d'une fée, tant cela est léger et diaphane, j'entendis un monsieur, portant grosses breloques sur un vaste abdomen, répondre à sa compagne qui lui demandait ce que c'était que les trois jardiniers en costume national, et alors occupés à arroser les fleurs :

—Je ne sais pas, ma chérie. Ce sont sans doute des sauvages !

Des sauvages ! les Japonais !

Je regardai le ciel, m'attendant à voir tomber la foudre. Rien. Le soleil continuait à descendre vers l'horizon, et le couple que je suivis des yeux s'en alla admirer le bœuf et le cheval dorés de la cascade.

Chaque steamer nous amène quelques

Canadiens : MM. E. Lamontagne, LeFebvre, Dr Desrosiers, Vidal, Tremblay, nous sont arrivés dernièrement.

Les membres du jury international des récompenses viennent d'être nommés. Parmi eux figurent quatre Canadiens : MM. Selwyn, pour la section des cartes, plans, études géodésiques et géographiques ; G. Drolet, pour la section des campements, ambulances et matériel militaire ; Archambault et May, pour l'enseignement ; Keefe, pour le génie civil.

Chacun s'occupe des préparatifs de la grande fête nationale fixée au 30 courant. Je vous disais, dans ma dernière lettre, que cette fête serait sardanapalesque, je maintiens le mot. Je pense même que l'Académie devra trouver un adjectif nouveau pour qualifier à l'avenir les manifestations du genre de celle qui se prépare. A bientôt les détails.

A. ACHINTE.

## LES ORANGISTES

Nous disions dans notre dernier numéro que le maire de Montréal, M. Beaudry, avait lancé une proclamation invitant les citoyens à l'aider à disperser tout rassemblement tumultueux qui aurait lieu le 12. Beaucoup, les Orangistes surtout, furent d'avis que M. Beaudry, ayant l'intention de considérer la procession orangiste comme un rassemblement tumultueux, avait eu recours à ce moyen pour la faire disperser au nom de la loi.

Alors six magistrats demandèrent au gouvernement l'assistance des troupes, et l'obtinrent aussitôt, la loi obligeant le gouvernement d'obéir à pareille injonction. Le maire, accompagné de M. Devlin, monta à Ottawa pour décider M. Mackenzie à lui laisser le contrôle de l'affaire, mais le premier ministre lui répondit que l'ordre était donné et que, d'après la loi, le gouvernement ne pouvait agir autrement.

De là, grand mécontentement.

Les catholiques en général approuvèrent la conduite du Maire, et des assemblées eurent lieu pour engager les gens à lui prêter main forte.

Quelques jeunes gens profitèrent de ces assemblées pour faire de la politique.

D'un autre côté, les Anglais reprochaient la conduite du maire et le blâmaient de vouloir exposer la ville à toute sorte de calamités en refusant la protection des troupes et en entreprenant de protéger les citoyens et de garder la paix au moyen d'hommes qu'il ne pourrait pas, disait-on, contrôler.

Pendant ce temps-là, le bill de M. Taillon subissait à Québec sa deuxième et sa troisième lecture, et le bruit courait que les Orangistes ne marcheraient pas s'il passait, mais qu'ils en contesteraient la constitutionnalité.

Jedi, les journaux publiaient une lettre de quatre avocats, dont trois protestants, déclarant que la procession des Orangistes était illégale comme leur société elle-même.

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a un an, nous avons exprimé l'opinion que les Irlandais devaient prendre les moyens que la loi leur donnait pour se débarrasser des Orangistes. Qu'est-ce qui les a empêchés de faire, dans le cours de l'année, des démarches pour faire consacrer par les tribunaux l'illégalité de la société des Orangistes ? C'était bien facile, ils n'avaient qu'à faire arrêter quelques-uns des membres de la société ; si cette société est réellement secrète et illégale, tous ses membres auraient pu être condamnés au pénitencier.

Que de dépenses, de troubles et de malheurs on aurait évités !

Quatre avocats déclarèrent, la veille du 12, que la société et la procession des Orangistes est illégale. L'opinion de quatre avocats n'est pas un jugement, ont dit immédiatement les Orangistes ; nous aussi nous avons des opinions d'avocats !

Toutefois, cette opinion donne une grande force à la position prise par Son Honneur le Maire. Seulement, comment se fait-il que cette loi et cette opinion n'aient été connues qu'à la dernière